LA FABRIQUE DE L'EXPORTATION

Masterclass du 2 janvier 2020

Quelles protections contre les risques criminels pour les entreprises à l'international ?

- Philippe Very, professeur de stratégie et chercheur à la chaire Management des risques criminels de l'Edhec

Les recommandations stratégiques de La Fabrique de l'Exportation

01 — DÉTECTION

Ratisser large pour collecter l'information

Autorités locales, chambres de commerce, ONG, réseaux CDSE ou Isma et entreprises déjà présentes sur place éclairent les risques réels du terrain.

02 — DILIGENCE

Réaliser un audit ou une due diligence avant tout partenariat

Vérifier les lois, la justice et la réputation d'un futur allié limite le risque de s'associer à un acteur peu fiable.

03 — CYBERSÉCURITÉ

Mettre en place des protocoles de protection numérique stricts

Cybercriminalité, ransomwares et espionnage numérique exigent une vigilance renforcée sur les données stratégiques.

04 — TRANSFERT

Couvrir une partie du risque par l'assurance

Dégâts matériels, kidnapping, incarcérations illicites, pertes d'exploitation : plusieurs risques peuvent être transférés à des assureurs spécialisés.

05 — FORMATION

Préparer concrètement les employés expatriés

Consignes de déplacement, véhicules dédiés, vérification systématique du chauffeur réduisent l'exposition au risque quotidien.

06 — ENTRAÎNEMENT

Simuler régulièrement des scénarios de crise

S'exercer chaque année à différents scénarios prépare mieux l'entreprise qu'une improvisation en situation réelle.

07 — MODE D'ENTRÉE

Adapter sa présence selon le niveau de risque

Limiter le nombre d'expatriés ou choisir un investissement sans partenaire réduit l'exposition dans les zones les plus sensibles.

08 — PROTECTION

Sécuriser données, propriété intellectuelle et contrats

Compliance, RSE et gestion rigoureuse des contrats partenaires réduisent les angles d'attaque disponibles pour les acteurs malveillants.

09 — RÉPONSE

Structurer un management de crise en amont

Responsables identifiés, communication et révision du plan de prévention doivent être anticipés avant qu'un incident ne survienne.